

# RENCONTRES ANNUELLES DES CADRES 2018

les Jeudi 22 Mars  
et Vendredi 23 Mars 2018  
à l'ESCP - Europe  
Paris 11



## POSTER MANAGER

(Appel à communication affichée)

### DOSSIER DE CANDIDATURE 2018

- Tous les établissements sont invités à participer en envoyant le document « poster manager » par email à : [sphevenements@sphconseil.fr](mailto:sphevenements@sphconseil.fr)
- Le poster 80x200cm, au prix de 29 euros TTC, vous sera remis à l'issue des RAC pour que vous puissiez l'utiliser à votre convenance
- Les informations pratiques sont détaillées dans le dossier de candidature. *Pour plus d'informations : Cécile KANITZER – 06 44 14 21 62*

**Date de clôture : Mercredi 15 Janvier 2018**

# RENCONTRES ANNUELLES DES CADRES 2018

les Jeudi 22 Mars  
et Vendredi 23 Mars 2018  
à l'ESCP - Europe  
Paris II



## OBJECTIF

Les communications affichées lors des RAC 2018 ont pour objectif d'encourager et de récompenser des actions, des pratiques, des initiatives ou des outils particulièrement innovants concernant le management par les cadres dans les établissements de santé et médico-sociaux et de promouvoir des travaux de recherche afin d'en assurer leur diffusion, leur pérennité et leur reproductibilité.

Un poster permet :

- de valoriser votre travail et celui de vos équipes,
- de faire connaître vos actions emblématiques,
- de promouvoir votre établissement,
- de diffuser vos initiatives auprès des autres établissements,
- de faire progresser collectivement les pratiques managériales de l'encadrement paramédical.

## SELECTION DES CANDIDATURES

- L'auteur du poster ou celui qui présente le travail doit être inscrit aux RAC.
- Le prix du poster est de 29 euros TTC.

Ce prix comprend le graphisme, l'impression et la livraison de celui-ci aux RAC.

**Le poster pourra être récupéré par l'établissement à l'issue des RAC.**

- Les congressistes voteront pour élire deux posters gagnants.

**Les résumés sont à soumettre à :** [sphevenements@sphconseil.fr](mailto:sphevenements@sphconseil.fr)

## REMISE DES PRIX POSTERS

La remise des prix se fera le Vendredi 23 Mars 2018 après décompte des votes.

### 1<sup>er</sup> prix

- Un publi-reportage d'une page dans la revue *Techniques Hospitalières* ainsi qu'un abonnement d'un an ;

### 2<sup>ème</sup> prix

- une inscription gratuite en 2019.

# RENCONTRES ANNUELLES DES CADRES 2018

les Jeudi 22 Mars  
et Vendredi 23 Mars 2018  
à l'ESCP - Europe  
Paris 11



## • Guide pour la préparation du poster

---

### ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Personne référente : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

### AUTEURS

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Au moins un auteur doit être présent lors des pauses pour échanger avec les participants des RAC.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de SPH Conseil et dans d'autres supports de communication.

### DATE ET SIGNATURE

# RENCONTRES ANNUELLES DES CADRES 2018

les Jeudi 22 Mars  
et Vendredi 23 Mars 2018  
à l'ESCP - Europe  
Paris II



## POSTER MANAGER

<p><b>TITRE</b> <i>40 caractères espaces compris maximum</i></p>	<p>Le titre doit permettre une compréhension immédiate du sujet. Il peut commencer par un verbe, être une question ou une définition. <u>Par exemple :</u> « Un staff pluridisciplinaire pour la QVT » « Evaluer pour accompagner »</p>	
<p><b>CONTEXTE</b> <i>400 caractères (espaces inclus) maximum par encadré</i></p>	<p>En deux encadrés, ne citer que les éléments factuels qui permettent au lecteur de comprendre comment le projet ou l'action managériale a émergé. Si des effectifs sont cités, les mentionner en ETP. Si des données quantifiées sont présentées, ne pas oublier de renseigner l'année de référence et/ou la méthode de recueil le cas échéant. Si le projet s'inscrit dans la mise en œuvre d'un projet d'établissement, précisez les années de validité. <u>Par exemple :</u> « Un turn-over de plus de 50% en 2 ans au sein d'une équipe de 37 ETP » « Le projet managérial 2015-2016 » « L'arrivée d'un nouveau cadre »</p>	
<p><b>PROBLEMATIQUE</b> <i>40 caractères max</i></p>	<p>C'est une question courte qui permet d'introduire l'objectif visé par l'action ou le projet. C'est la question qu'il faut se poser pour mettre en place l'action managériale présentée. <u>Par exemple :</u> « Comment fidéliser les contractuels ? »</p>	
<p><b>OBJECTIF</b> <i>40 caractères</i></p>	<p>C'est une affirmation, rédigée en peu de mot et de préférence sans verbe. <u>Par exemple :</u> « Le suivi des compétences » « La QVT »</p>	

# RENCONTRES ANNUELLES DES CADRES 2018

les Jeudi 22 Mars  
et Vendredi 23 Mars 2018  
à l'ESCP - Europe  
Paris II



<p><b>DESCRIPTION DE L'ACTION MANAGÉRIALE</b> <i>250 caractères espaces compris max</i></p>	<p>En texte plein ou en alignement de « puces », présentez les étapes qui ont permis la réalisation de l'action managériale. Précisez quel est le changement réalisé ou le mode d'ajustement d'une organisation par exemple ou agir sur un fait relevant du management. Privilégier l'introduction de chaque idée par un verbe. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Validation du projet en CSIRMT ;</li> <li>• Création d'un COPIL ;</li> <li>• Rédaction d'une charte ;</li> </ul> <p>Expérimentation. »</p>	
<p><b>EVALUATION DE L'ACTION MANAGÉRIALE</b> <i>250 caractères espaces compris max</i></p>	<p>En texte plein, ne citez que les évaluations déjà réalisées ou planifiées : la méthode et éventuellement l'un ou l'autre indicateurs. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Audit de compétences</li> </ul> <p>Recensement nombre de réunions</p>	
<p><b>MODELISATION DE L'ACTION MANAGÉRIALE</b> <i>250 caractères espaces compris max</i></p>	<p>En texte plein, répondez à la question : et si un autre établissement souhaitait reproduire cette action, qu'est-ce qui serait utile de lui communiquer en plus ? Ou précisez si en cas de modélisation des ajustements seraient nécessaires.</p>	
<p><b>ESPACE LIBRE</b></p>	<p>Vous avez la possibilité d'insérer un texte complémentaire (100 caractères espaces compris maximum), une photo (équipe, établissement...), un logo</p>	